

Directeur(trice) technique de spectacle et d'évènement

RNCP26273 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	323p
Code(s) ROME	L1302, L1509
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/06/2021

Certificateur(s)

CTRE FORMATION PROF TECHNICIENS SPECT · SIRET : 31360884600025

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la directeur/trice technique de spectacles vivants a une fonction d'étude, de planification, d'encadrement et de gestion des compétences de différents corps de métier.

Ses activités sont

- Etude de faisabilité d'un projet
- Réalisation technique d'un projet artistique
- Structuration de la mise en oeuvre technique d'un projet
- Contrôle de l'application des procédures réglementaires
- Organisation de la maintenance du matériel
- Organisation de l'entretien et de la maintenance du bâtiment
- Décisions relatives aux dépenses et au budget technique
- Gestion du parc de matériel et équipements
- Organisation des espaces de représentation
- Recrutement des équipes de production
- Animation et encadrement des équipes techniques de production

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

A. Anticiper / Organiser :

1 - Concevoir et piloter des projets techniques liés aux projets artistiques

- analyser les projets artistiques, identifier les enjeux, proposer une réponse technique adaptée
- interpréter des plans, schémas, maquettes de documents visuels
- construire un diagramme de planification dans le cadre d'une organisation complexe
- élaborer un budget prévisionnel pour le service technique
- utiliser des outils informatiques de bureautique (traitement de texte, tableur, web et réseau)
- organiser un système de veille technique, technologique et réglementaire
- piloter la mise en œuvre technique d'un projet artistique.

B. Suivre / Contrôler :

2 - Prévenir les risques liés aux équipements scéniques et aux lieux de spectacle

- produire les documents administratifs et réglementaires liés aux établissements recevant du public
- contrôler la tenue des registres de sécurité et de conformité des matériels et équipements à destination des

autorités compétentes

- constituer un dossier technique relatif aux travaux, des lieux, du matériel et des équipements liés au spectacle
- concevoir et rédiger les consignes liées à la sécurité incendie et à l'accessibilité du public
- ordonnancer les documents obligatoires

3 - Gérer les moyens techniques et budgétaires

- encadrer les budgets délégués (matériel, équipement, entretien, maintenance, logistique, personnel)
- opérer des choix techniques en fonction des évolutions techniques et technologiques liées au spectacle
- proposer des améliorations de fonctionnement
- contrôler la rédaction des demandes commerciales, la négociation et les conditions contractuelles de prestations techniques.

C. Animer / Communiquer :

4 - Encadrer les équipes techniques

- concevoir un organigramme hiérarchique, déterminer les besoins en termes de fonctions, de rôles et de missions, rédiger des fiches de poste
- organiser les procédures d'embauche, de licenciement, vérifier la qualification des personnels, coordonner l'accueil de nouveaux collaborateurs
- appliquer les principes de gestion du personnel (contrat, convention et accord d'entreprise, durée légale du travail, congés ...)
- développer une hauteur de vue pour fédérer une équipe autour d'un projet artistique et impulser une méthode de travail
- réaliser les entretiens annuels pour organiser le plan de formation du service
- utiliser la technique de conduite de réunion.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises relèvent de secteurs d'activités nombreux et sujets à des croisements complexes : - arts du spectacle différenciés (théâtre, opéra, cirque, danse, événementiel, parcs de loisirs, etc) ;

- domaine privé ou public ;
- lieux scéniques permanents ou tournées et événementiel (concerts, congrès etc)
- petites ou grandes entreprises, ce qui induit des organisations du travail et des spécialisations différentes, et éventuellement, des statuts différents pour les personnels employés.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur/trice technique de spectacles vivants

Deux situations de travail s'appliquent à la fonction de directeur/trice technique de spectacles vivants :

- directeur/trice technique d'un établissement fixe
- directeur/trice technique de manifestations ponctuelles

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

5 à 7 personnes dont 80% extérieurs à l'organisme certificateur :

- en externe : 2 représentants des employeurs (1 cadre de direction, 1 personnalité qualifiée), 2 représentants des salariés (1 directeur technique extérieur à l'organisme certificateur, 1 personnalité du secteur artistique)
- en interne : 2 directeurs techniques formateurs de l'organisme certificateur et/ou 1 membre du Conseil d'Administration de l'organisme certificateur - collège employeur ou salarié).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/06/2021

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP15849

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34992

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cfpts.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26273/>